

à remplir lisiblement et à retourner avant le 20/08/2021

(à donner lors de la manifestation)

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal - Ville :

Portable :

Courriel :@.....

L'EMPLACEMENT de 5 mètres linéaires MINIMUM..... 17,00€

NOMBRE de mètres linéaires SUPPLÉMENTAIRES x 3,50€€

ATTENTION : 20 ML MAXIMUM ! (PAR ADRESSE)

RÈGLEMENT TOTAL :€

Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte

Le règlement total se fera uniquement par chèque à l'ordre de

OSTWALD ANIMATION à retourner

Annie LANTZ - 9 rue Antoine Béchamp - 67540 OSTWALD

Le chèque sera encaissé après la manifestation.
Aucune confirmation de règlement ne sera faite.
Pour toute information, vous pouvez contacter
ostwaldanimation@gmail.com

**Véhicules en stationnement non autorisés
sur les emplacements !**

Ostwald Animation se réserve, pour lui-même, la concession de la vente sur place de boissons et denrées alimentaires

MARCHÉ AUX PUCES

OSTWALD

Dimanche

12

Septembre
de 6h00 à 18h00

Quartier
KRITTWEG



Tram B : Arrêt Hôtel de Ville
Bus 13 : Arrêt Vernois Mangold

BUVETTE ET RESTAURATION TOUTE LA JOURNÉE

VEUILLEZ RESPECTER LES CONDITIONS SANITAIRES EN VIGUEUR LE JOUR J

Date Limite d'inscription : **20 AOÛT 2021**
Le bulletin d'inscription, la copie de la Carte d'Identité,
l'attestation et le paiement sont à envoyer

Annie LANTZ - 9 rue Antoine Béchamp - 67540 OSTWALD

Renseignements uniquement par courriel :

ostwaldanimation@gmail.com

RÈGLEMENT

Marché aux puces - OSTWALD - Secteur Krittweg DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021

- Prix de l'emplacement 17 euros les 5 mètres linéaires.
Prix du mètre linéaire supplémentaire : 3.50 Euros.
Emplacement **Minimum 5 mètres et Maximum 20 Mètres.**
- **Pas de remboursement en cas d'annulation ou de non-occupation.**
- Les stands de boissons, de restauration et de pâtisseries sont exclus car réservés à l'association organisatrice.
- L'attribution des emplacements relève de la seule responsabilité du placier.
Les emplacements sont attribués prioritairement aux personnes ayant réservé.
- L'emplacement attribué devra être respecté sans aucun débordement pour la sécurité en cas de passage d'un véhicule de secours.
- Le déballage s'effectuant de 6h à 18h, il est demandé de ne pas remballer avant l'heure de fin, sauf autorisation du responsable du placement.
- La place octroyée sera rendue nettoyée, **sans dépôt de marchandises invendues** (pas de déchets cartons, plastiques et autres).
- Les objets mis en vente à cette occasion sont obligatoirement des objets personnels usagés (Art. L310-2 et suivants du Code Pénal).
Sont interdits à la vente : les animaux vivants - les DVD, revues, livres, objets à caractère pornographique. Il en va de même pour toute publication incitant à la haine raciale - Les armes à feu, armes blanches, munitions, pistolets à plombs ou à billes, tout engin explosif ou gaz de défense - Les copies d'oeuvres (musicales, cinématographiques, littéraires...) copie de jeux ou de logiciels - Les objets contrefaits.
- Toute anomalie constatée après contrôle entraînera l'exclusion de la manifestation.
- Le présent règlement s'applique à tous, le seul fait de participer entraîne l'acceptation de ce dernier. Toute personne qui ne se soumettrait pas au présent règlement ne sera plus autorisée à exposer et aucun remboursement ne pourra être réclamé. Le comité organisateur de la manifestation décline toute responsabilité en cas de non respect du règlement, de vol ou d'accident.
- Tous les équipements mis en place par vos soins (tonnelles, tables, parasols, etc) restent sous votre entière responsabilité.
- **L'ATTRIBUTION ET LA MISE EN PLACE NE SERONT EFFECTUÉES QU'À PARTIR DE 6H00.**
- **LE NUMÉRO DE L'EMPLACEMENT SERA COMMUNIQUÉ LE JOUR MÊME DE LA MANIFESTATION À L'ACCUEIL.**
- **LES PLACES NON OCCUPÉES À 8H SERONT REDISTRIBUÉES.**
- **EN CAS D'ANNULATION PAR LES AUTORITÉS DE L'ÉTAT :
REMBOURSEMENT SOUS 30 JOURS**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Obligatoire selon l'article n°3 du Décret n°2009-16 du 7 Janvier 2009

Participant (MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT) :

Je soussigné(e) :

Nom - Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal - Ville :

Téléphone ou portable :

Courriel :@.....

Titulaire de la pièce d'identité (sauf permis de conduire, [joindre obligatoirement copie](#))

N°

Délivrée le :/...../..... Par :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)

- ne vendre que des objets personnels et usagés
(Article L310-2 du Code de Commerce),

- une non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de
l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal).

Fait à :

Le:/...../ 2021

Signature

